

Formation doctorale en Anthropologie sociale, Ethnologie

Responsable pédagogique : Emmanuel Désveaux

Conseil pédagogique :

Collège1 : Olivier ALLARD, Laurent BARRY, Laurent BERGER, Vanina BOUTE, Emmanuel DESVEAUX, Jean-Baptiste ECZET, Nicolas ELLISON, Didier FASSIN, Eloi FICQUET, Klaus HAMBERGER, Marie-Paule HILLE, Marie MIRAN-GUYON, Michel NAEPELS, Paul SORRENTINO, Charles STEPANOFF, Wiktor STOCZKOWSKI, Alexandre SURRALLES, Anne-Christine TRÉMON, Eric WITTERSHEIM

Collège2 : Véronique POULLET, les doctorants contractuels (ATER et DCE), les représentants étudiants de M1 et M2

Collège3 : Carole FERRET et Périg PITROU (LAS), Noémie MERLEAU-PONTY (IRIS), Laurence TESSIER (CEMS), Zoé HEADLEY (CEIAS), Michèle COQUET (IMAF), Emir MAHIEDDIN (CéSor), Anath ARIEL DE VIDAS et Sara LE MENESTREL (Mondes américains), Yannick FER (Centre Maurice Halbwachs), Riccardo CIAVOLELLA et Anne MONJARET (IIAC), Alice DOUBLIER et Florence GALMICHE (CCJ-CECMC)

Adresse de la formation :
54 bd Raspail 75006 Paris

Responsable administrative:

Véronique Poullet : 01 53 63 51 09, anthropologie@ehess.fr

En raison de la crise sanitaire, accueil uniquement sur rendez-vous dans le respect des règles de distanciation. Le port du masque est obligatoire. Veuillez privilégier le mail.

Orientation :

Les étudiants peuvent soit s'adresser directement à l'enseignant habilité de son choix, soit écrire à l'adresse suivante : orientation.anthropologie@ehess.fr pour solliciter un conseil au sujet du processus de candidature ou des potentiels tuteurs ou tutrices à contacter.

Inscription :

Inscription en ligne sur e-candidats :

<https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions>

Date limite d'enregistrement sur e-candidats: le 18 octobre 2022

Présentation et objectifs de la formation doctorale en anthropologie

La formation doctorale offre une grande variété d'approches théoriques et thématiques de l'anthropologie sociale culturelle.

Le Doctorat permet un approfondissement de la recherche entamée dans le cadre du master.

Il conduit à la soutenance d'une thèse de **doctorat en anthropologie sociale et ethnologie**.

Les étudiants inscrits auprès de la formation doctorale sont tout particulièrement rattachés, sur proposition de leur directeur de recherche, à un centre ou laboratoire d'accueil de l'Ecole. Sont ici énumérés quelques-uns d'entre eux :

CASE, Centre Asie du Sud-Est

CCJ, Chine, Corée, Japon

CEIAS, Centre de l'Inde et de l'Asie du Sud

CEMS, Centre d'études des mouvements sociaux

CéSor, Centre d'études en sciences sociales du religieux

CETSAH, Centre d'études transdisciplinaires sociologie, anthropologie, histoire

IMAF, Institut des mondes africains

IRIS, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux

LAP, Laboratoire d'anthropologie politique

LAS, Laboratoire d'anthropologie sociale

MONDA, Mondes américains (CENA, CERMA, CRBC)

Des ressources documentaires, parfois des bibliothèques spécialisées au sein même de certains centres, sont ouvertes aux étudiants afin de faciliter leur recherche. Pour une information plus complète sur leur direction, leurs publications et leurs centres de documentation, veuillez consulter la brochure de la formation en Anthropologie.

Conditions d'admission

Les candidats doivent être titulaires d'un Master de recherche en Sciences sociales, mention anthropologie ou d'un niveau reconnu équivalent, français ou étranger, ou d'acquis liés à l'expérience et à leurs travaux personnels. Dans ce dernier cas, une validation du conseil pédagogique est nécessaire.

Les candidats en doctorat choisissent un directeur de recherche parmi les enseignants habilités à diriger des thèses et sollicitent son agrément en lui présentant un **projet de recherche de dix pages environ** rédigées en français, qui témoigneront de l'aptitude à circonscrire un problème et à construire une recherche. A ce projet sera joint le **dossier d'inscription** et la **charte de thèse que l'étudiant se chargera de faire signer par le directeur de thèse uniquement**.

En raison de la crise sanitaire, une signature électronique est acceptée exceptionnellement.

Le dossier de candidature, sur avis favorable du directeur de recherche pressenti, est ensuite soumis au responsable de la Formation doctoral et de l'Ecole doctoral-e, avant d'être transmis au service de la scolarité.

Si le candidat n'est pas titulaire d'un master en sciences sociales ou en humanités ou son équivalent, son dossier sera automatiquement présenté au conseil pédagogique au mois d'octobre, en séance plénière, pour être discuté au cas par cas. Le conseil votera alors le refus ou l'acceptation du dossier, à un niveau d'inscription ne correspondant pas forcément à celui demandé (année préparatoire au doctorat, master 1...).

Une **année préparatoire au doctorat** peut ainsi être recommandée par le Conseil pédagogique pour les étudiants qui désireraient changer de spécialité et/ou auraient besoin d'une mise à niveau scientifique ou linguistique importante.

Dans tous les cas, le secrétariat de la mention communique le résultat, favorable ou défavorable, par mail à l'étudiant.

La scolarité envoie ensuite par mail le dossier administratif à l'étudiant pour finaliser son inscription.

Conformément aux dispositions de la Charte du doctorat, la mise en place d'une **convention individuelle de formation (CIF)** est obligatoire pour chaque doctorant inscrit en première année (à compter de la rentrée 2016-2017) et précise l'environnement dans lequel est réalisée chaque thèse.

Le dossier est disponible sur le site : <https://www.ehess.fr/fr/doctorat-anthropologiesociale-et-ethnologie>

Réinscriptions

Au-delà de la première année de doctorat, les **réinscriptions** se font directement **en ligne** : <https://www.ehess.fr/fr/vie-étudiante/doctorants-et-étudiants-en-diplomelehess-réinscrivez-vous-en-ligne> à partir du 1^{er} septembre 2022.

Toute réinscription en quatrième année, et plus, doit obligatoirement obtenir l'approbation du **Comité de thèse**.

Détails sur le site : <https://www.ehess.fr/fr/doctorat-anthropologie-sociale-et-ethnologie>

Liste des anthropologues de l'EHESS habilités à diriger des thèses :

NB : potentiellement tous les enseignants statutaires de l'EHESS sont habilités à diriger un doctorat d'anthropologie avec l'accord du responsable de la Formation.

Rémy **Bazenguissa Ganga**, IMAF, courriel : bazengui@ehess.fr
Giorgio **Blundo**, CNE, tél : 06.23.01.44.60, courriel : giorgio.blundo@univmed.fr
Vanina **Bouté**, CASE, vaninaboute@gmail.com
Stéphane **Breton**, CRAL, tél : 01.42.51.33.08, courriel : stephane.breton@ehess.fr
Marc **Chemillier**, CAMS, courriel : chemilli@ehess.fr
Michel **de Fornel**, LIAS, tél : 01.49.54.21.29, courriel : michel.de-fornel@ehess.fr
Brigitte **Derlon**, LAS, tél : 01.44.27.17.51, courriel : derlon@ehess.fr
Emmanuel **Désveaux**, Centre Georg Simmel, tél : 01.49.54.20.70, courriel : desveaux@ehess.fr
Laurent **Dousset**, CREDO, courriel : laurent.dousset@pacific-credo.fr
Didier **Fassin**, IRIS, courriel : iris@ias.edu
Vincent **Fourniau**, ETO, courriel : vincent.fourniau@ehess.fr
Klaus **Hamberger**, LAS, courriel : Klaus.Hamberger@ehess.fr
Denis **Laborde**, Centre Georg Simmel, courriel : dlaborde@msh-paris.fr
Michel **Naepels**, CEMS, courriel : michel.naepels@ehess.fr
Richard **Rechtman**, CESPRA, courriel : rechtman@ehess.fr
Judith **Scheele**, CNE, courriel : judith.scheele@ehess.fr
Valéria **Siniscalchi**, CNE, courriel : valeria.siniscalchi@ehess.fr
Charles **Stépanoff**, LAS, courriel : charles.stepanoff@ehess.fr
Wiktor **Stoczkowski**, LAS, courriel : stockow@ehess.fr
Alexandre **Surrallés**, LAS, courriel : alexandre.surralles@ehess.fr
Anne-Christine **Trémon**, LAS, courriel : anne-christine.tremon@unil.ch

Anthropologues de l'EHESS non habilités à diriger des thèses (possibilité néanmoins de co-direction avec un enseignant habilité de l'EHESS) :

Olivier **Allard**, LAS, courriel : olivier.allard@ehess.fr
Laurent **Barry**, LAS, tél : 01.44.27.17.69, courriel : barry@ehess.fr
Laurent **Berger**, LAS, tél : 01.44.27.17.35, courriel : berger@ehess.fr
Jean-Baptiste **Eczet**, LAS, courriel : jean-baptiste.eczet@ehess.fr
Eloi **Ficquet**, CESOR, courriel : ficquet@ehess.fr
Marie-Aude **Fouéré**, IMAF, courriel : marie-aude.fouere@ehess.fr
Caterina **Guenzi**, CEIAS, courriel : guenzi@ehess.fr
Marie-Paule **Hille**, CECMC, courriel : mp.hille@gmail.com
Frédéric **Joulian**, EHESS-Marseille, tél : 04.91.14.07.58, Frederic.Joulian@ehess.fr
Alain **Mahé**, IMM-CEMS, courriel : mahe@ehess.fr
Marie **Miran-Guyon**, IMAF, courriel : marie.miran@ehess.fr
Paul **Sorrentino**, CASE, courriel : paul.sorrentino@ehess.fr
Eric **Wittersheim**, IRIS, tél : 01.49.54.24.30, courriel : eric.wittersheim@ehess.fr

Anthropologues extérieurs à l'EHESS habilités à diriger des thèses (liste non exhaustive) :

Sossie Andézian, Anath Ariel de Vidas, Emma Aubin-Boltanski, Irène Bellier, Véronique Bénéï, Yazid Ben Hounet, Caroline Bodolec, Julien Bonhomme, Véronique Boyer, Bénédicte Brac de la Perrière, Stefania Capone, Gaetano Ciarcia, ,

Pierre Déléage, Benoit de l'Estoile, Yves Goudineau, Frédéric Keck, Jean Lassègue, Marie Lecomte-Tilouine, Léonore Le Caisne, Sara Le Menestrel, Nathalie Luca, Franck Mermier, Aminah Mohammad-Arif, Anne Monjaret, Birgit Müller, Catherine Neveu, Aurélie Névoit, Boris Pétric, Perig Pitrou, Deborah Puccio-Den, Dana Rappoport, Carmen Salazar-Soler, Fabienne Samson, Kadya Tall, Denis Vidal